

A l’attention des parents pour les adhérents mineurs

|  |
| --- |
| Information |
| Le responsable de l’enfant doit s’assurer de la présence du moniteur ou de l’accompagnateur sur le lieu de rendez-vous ou sur le lieu de l’activité sportive et le remettre à celui-ci. La responsabilité du club Sun Frisbee Club de Créteil, s’arrête dès la fin de la séance ou dès le retour sur le lieu de rendez-vous. ☐ Cocher ici, pour les enfants pouvant repartir seuls |

|  |
| --- |
| Autorisation parentale de soins pour les mineurs |
| **Pour le mineur**, à remplir par une personne exerçant l’autorité parentale. Je soussigné(e) ........................................................................ père, mère, tuteur légal de ........................................................................ autorise l’accompagnateur désigné par le club du Sun Frisbee Club de Créteil à faire pratiquer, pour lui (elle), tous les soins urgents nécessaires en cas de problème de santé lors des activités proposées par le club, à le (la) reprendre à la sortie d’un établissement de soins. Nom de la personne à prévenir : ........................................................................Téléphone : .............................. |

|  |
| --- |
| Autorisation parentale de transport pour mineurs |
| Je soussigné(e) ........................................................................ père – mère – tuteur du jeune ........................................................................ autorise mon fils, ma fille à effectuer les trajets liés à l’activité au sein du club du Sun Frisbee Club de Créteil dans tout véhicule conduit par une personne opérant à titre de bénévole.   |

Fait à .............................. Signature :

Le ...... / ...... / ............